

Marchés publics

Procédure adaptée

7275706901 - SF



OPH de Coulommiers

Accord-cadre concernant l'entretien et le remplacement d'éléments de couverture

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : OPH de Coulommiers. Correspondant : Marie-José THOURET, 13, allée de La Rotonde, 77120 Coulommiers. Tél. : 01 64 03 89 34. Courriel : marches@ophcoulommiers.fr
Adresse internet : http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com
Adresse internet du profil d'acheteur : http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : logement et équipements collectifs.

Objet du marché : accord-cadre concernant l'entretien et le remplacement d'éléments de couverture dans les divers groupes d'immeubles appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers.

CPV - Objet principal : 50000000.

Lieu d'exécution : patrimoine de l'OPH, 77120 Coulommiers.

Code NUTS : [FR102].
L'avis implique l'établissement d'un accord cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 36 mois.
Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations objet du présent marché sont financées par les fonds propres de l'OPH.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation : conformément à l'article 4 du RC.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 février 2022 à 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-23.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : www.e-marchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 décembre 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun. Tél. : 01 60 56 66 30. Télécopieur : 01.60.56.66.10.

7275882301 - SF

Commune de Mouroux

Aménagement de sécurité, plateau surélevé, dépose-minute, trottoirs et parking provisoire rue de la Mardotte

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Mouroux. Correspondant : M. Michel SAINT-MARTIN, place de la Mairie 77120 Mouroux - Tél. : 01 64 03 64 00, Fax : 01.64.75.18.58 - Courriel : info@ville-mouroux.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com/7062087
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Type d'organisme : commune.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : aménagement de sécurité, plateau surélevé, dépose-minute, trottoirs et parking provisoire rue de la Mardotte

Type de marché : travaux.

Type de prestations : exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : rue de la Mardotte 77120 Mouroux.

Classification C.P.V. :
Objet Principal : 45233120-6
Code NUTS : FR102
L'avis implique un marché public.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Caractéristiques principales : marché en vue de réaliser des aménagements de sécurité rue de la Mardotte à Mouroux avec la création devant l'école de trottoirs, d'un plateau surélevé, d'un dépose-minute ainsi qu'un parking provisoire sur le futur site de l'accueil de loisirs intercommunal.

Refus des variantes.

Conditions relatives au marché :
Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de

l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du Code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R 3243-1 du Code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 janvier 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis : 20 décembre 2021.

Adjudications immobilières

7275557601 - VJ

SELARL LE MAGUER-RINCAZAUX

Avocats au Barreau de Lorient
Centre d'affaires « Le Pré aux Clercs »
2, rue Abbé-Laudrin - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 84 15 15 - Ligne directe 02 97 84 19 35
Mail : avocats@lexouestlorient.fr

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS MELUN

Maître Christophe MEAR

Avocats au Barreau de Melun
21, avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX
Tél. 01 64 10 26 60
Mail : avocats@malpel-associés.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

COMMUNE DE CHENOISE-CUCHARMOY (77160)
15, Grande-Rue - Le Plessis-aux-Tournelles

Une maison à usage d'habitation type 4 avec garage.

Le tout cadastré :

- 149 section A N° 279 pour une contenance de 12 a 58 ca,
- 149 section A N° 280 pour une contenance de 4 a 00 ca.

Devant Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de Melun (77000) tenant son audience au Palais de Justice de ladite ville, 2, avenue du Général-Leclerc

Le JEUDI 3 FEVRIER 2022 à 14 h 00

Sur la mise à prix de : 130 000,00 euros (frais outre)

Visites fixées au Lundi 24 janvier 2022 de 9 h 00 à 10 h 00

Pour tous renseignements, s'adresser soit au Cabinet des Avocats susnommé, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Melun où a été déposé le Cahier des Conditions de vente (RG 21/00002).
Documents et photos consultables sur le site : avoventes.fr (accès gratuit).
Annonce de vente consultable également sur les sites : EncheresJudiciaires.com et Lexouest.fr

Pour avis simplifié,
E. RINCAZAUX, avocat
C. MEAR, avocat.

7275894601 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le MARDI 8 FÉVRIER 2022 à 14 H 00

au Palais de Justice de FONTAINEBLEAU (77)
159, rue Grande

à GREZ-SUR-LOING (77880) Chemin de Larchant

1° UNE MAISON en cours de restauration de 165,83 m2.
Édifiée sur des terrains cadastrés section E numéros 388, 389, 437, 438, 439, 443, 446, 447 et 448 pour 7 713 m2.
2° DIVERSES PARCELLES non attenantes, cadastrées sections E n°s 449 pour 3 884 m2, 456 pour 1 000 m2 et 450 pour 1 160 m2 - LIBRES.

MISE À PRIX : 30 000 EUROS

(outre les charges)

Consignations pour enchérir (chèques de banque) : 3 000 euros (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et 12 000 euros (à l'ordre de la CARPA).

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Fontainebleau (RG n° 21/23)

- à Maître Alyette REBIFFÉ, Avocat à Fontainebleau (77), 172, rue Grande,
- à Maître Sarah DEGRAND de la SCPA FGB, Avocats à Melun (77), 3, avenue du Général-Leclerc, Tél. : 01 64 79 78 68 - contact@scp-fgb.com.

VISITE le MARDI 25 JANVIER 2022 de 14 H 00 (précises) à 15 H 00

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

7275040101 - VJ

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS

Avocats
21, avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX
Tél. 01 64 10 26 60

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION

à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)

Visite le vendredi 21 janvier 2022 de 14 heures à 15 heures

L'adjudication aura lieu le jeudi 3 février 2022 à 14 h 00, au palais de justice de Melun, 2, avenue du Général-Leclerc à Melun (77000).

A la requête de :

La CRÉDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1 259 850 270,00 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50, boulevard Sébastopol, 75155 Paris Cedex, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié de droit audit siège.

Désignation :

Sur la commune de Savigny-le-Temple (77176), 2, clairière de la Bruyère, Une maison d'habitation d'une surface habitable de 103,6 m2 et se composant de :

Au rez-de-chaussée : une entrée, un WC, une cuisine avec débarras, un séjour double et un garage ;

A l'étage : un dégagement, une salle d'eau, une salle de bains et quatre chambres.

Le tout cadastré section AK n°60 pour 2 a 37 ca.

Occupation : les lieux sont occupés.

Mise à prix : 54 000 euros (cinquante-quatre mille euros)

Consignations pour enchérir (par chèques de banque) :

- 5 400 euros à l'ordre du Bâtonnier séquestre

- 12 000 euros à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements :

- Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21, avenue Thiers à Melun (77000).

Pôle saisies immobilières : 01 64 10 26 60.

- Courriel : avocats@malpel-associés.com

- Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr

- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR,
Avocat poursuivant.

7274674501 - VJ

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS BOUAZIZ-SERRA-AYALA-BONLIEU-LE MEN-HAYOUN

72, rue Saint Merry à FONTAINEBLEAU (77300)

Tél. : 01 64 22 37 64

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Fontainebleau, 159, rue Grande à Fontainebleau (77300).

Le mardi 8 février 2022 à 14 h 00

A la requête de : la SA COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, 16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999, 92800 Puteaux.

Désignation des biens mis en vente :

A SOUPES-SUR-LOING (77460)

7, rue de la Roche à Beaulieu

MAISON D'HABITATION

Superficie : 56,87 m2

Inoccupé

Mise à prix : 35 000 euros

(Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3 500 euros à l'ordre du Bâtonnier Séquestre)

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Fontainebleau.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Fontainebleau ou au siège de la SCP BOUAZIZ-SERRA-AYALA-BONLIEU-LE MEN-HAYOUN.

Visite : le mercredi 26 janvier 2022 de 11 h 00 à 12 h 00

Pour avis (signé) F. BONLIEU.

Annonces légales et judiciaires



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale :

10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex